

# VOISINS VIGILANTS



**Devenir voisin vigilant** c'est signer un contrat moral entre voisins pour lutter efficacement contre les cambriolages et d'autres formes d'agressions. Les cambrioleurs profitent de notre manque d'entraide et de communication. Des quartiers entiers se font dévaliser avec les mêmes méthodes sans que rien ne change !

Une fois inscrit sur [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org), nous connaissons les techniques utilisées par les cambrioleurs. Mieux informés, plus solidaires entre voisins, nous serons aussi plus efficaces pour protéger nos maisons et nos familles.

En pratique, si on voit passer une voiture qu'on ne connaît pas, on la remarque. Si elle repasse 5 minutes plus tard, cela ne nous échappe pas, et si elle passe à nouveau, on poste une alerte sur [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org) pour prévenir tous les voisins du quartier et la police par mail et par SMS qu'un véhicule semble faire des repérages.

En tant que voisins vigilants, nous pouvons également simuler une présence dans l'habitation de nos voisins lorsqu'ils sont en congés, mais nous ne devons jamais tenter de nous substituer à la police.

L'aspect dissuasif du dispositif est essentiel. Les autocollants posés sur les boîtes aux lettres et les panneaux installés aux entrées du quartier font fuir les cambrioleurs.

Les ministères de l'intérieur successifs soutiennent cette initiative car les chiffres sont là : -40% de cambriolages.

Suite au conseil du 4 décembre 2014, la mairie a décidé de mettre en place, pour votre sécurité, le programme Voisins Vigilants. Si vous êtes intéressés ou souhaitez rejoindre gratuitement la communauté, vous trouverez ci-dessous, le lien.

**Vous avez la possibilité de vous inscrire :** [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)